

Revitalisation paysagère et écologique du patrimoine castanéicole de St-Gingolph



« Fenaïson à St Gingolph sous un ciel orageux »,
Pierre-Louis De La Rive, 1792

Présentation publique
du 30 avril 2019

Présentation

- 1. Introduction
- 2. Description du projet
- 3. Planification et réalisation
- 4. Budget prévisionnel
- 5. Conclusion

Canopée gingolaise en fleurs



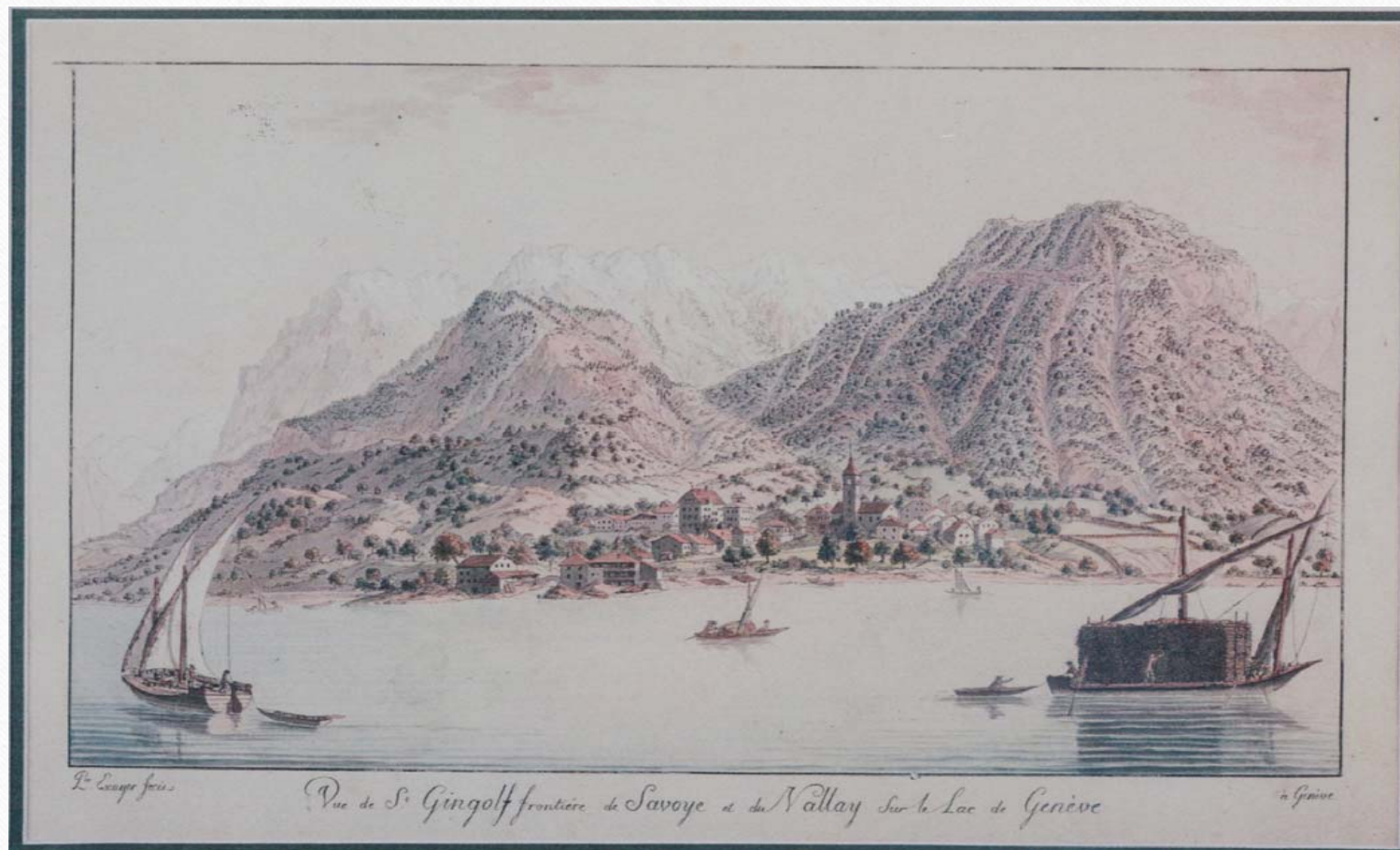
1. Introduction

La châtaigneraie fait partie du **patrimoine culturel et végétal** de la commune de St-Gingolph. Elle constitue **une composante majeure de son paysage**. Chaque Gingolais vit à son rythme , de la floraison à la récolte des châtaignes, puis vient ensuite la fête de la châtaigne qui fait battre le cœur du village en octobre. Ce sont ces bons moments de convivialité, de partage de savoirs, de transmissions de traditions qui resserrent les liens , rapprochent les gens et délectent les papilles. **C'est un héritage que nos aînés nous ont laissé, et que nous voulons transmettre aux générations futures.**



1.1 Préambule

- La châtaigneraie Gingolaise, un patrimoine biologique et emblématique à défendre.
- Un arbre **emblématique** de notre village: **le châtaignier**.
- La châtaigneraie est **une selve**, c'est-à-dire un peuplement aéré d'arbres fruitiers, à larges couronnes, qui bénéficient de beaucoup de lumière.
- Il y a 200 ans un peuplement **quasi intégral** de châtaigniers s'étendait de Bouveret à Bret-Locum, St-Gingolph possédait en effet l'une des plus grandes châtaigneraies d'Europe avec environ **20'000 arbres**.
- Actuellement les châtaigniers se font discrets dans la région lémanique, et ce projet émergent permettra de **revaloriser ce patrimoine**.



Vue de Saint-Gingolf – Frontière de Savoye et du Vallay sur le Lac de Genève
Eau-forte de Pierre Escuyer, 1788, coll. Musée du Chablais, Thonon-les-Bains

Commune de
St-Gingolph

Bourgeoisie
de St-
Gingolph

Porteurs du projet

Historien
du
paysage

Garde
Forestier

Fête de la
Châtaigne

Biologiste

2. Description du projet



Le projet « **Revalorisation paysagère et écologique du patrimoine castanéicole de St Gingolph** » comprend trois volets et vise donc trois catégories d'objectifs prioritaires :

1.) Réhabilitation de la châtaigneraie

Dans son **implantation géographique** et **historique**.

Sauvegarde des arbres existants et plantation de nouveaux arbres.



La réappropriation et réactivation des **valeurs culturelles**, des **instruments** et **savoir-faire** liés à l'économie de la châtaigne..



2.) Conservation « In situ » du patrimoine castanéicole



- . Variétés de châtaigniers et écotypes **locaux (La Brouze)**
- . Variétés de châtaigniers et écotypes **régionaux** du Chablais **(La Ente)**
- . Variétés de châtaigniers et écotypes les plus remarquables de Suisse occidentale **(Collection nationale).**

3.) Communication et éducation

- . Publication d'un document** d'information sur le Châtaignier
- . Balisage d'un sentier** didactique



L'intégration de la châtaigneraie dans les parcours de **mobilité douce et de randonnées**. **Participation** des écoles et des pensionnaires du centre de réfugiés dans les plantations et diverses mesures de réalisation du projet.



Les objectifs connexes sont :

a) La valorisation du haut potentiel biologique des territoires communaux par la promotion de la biodiversité floristique et faunistique sauvage.





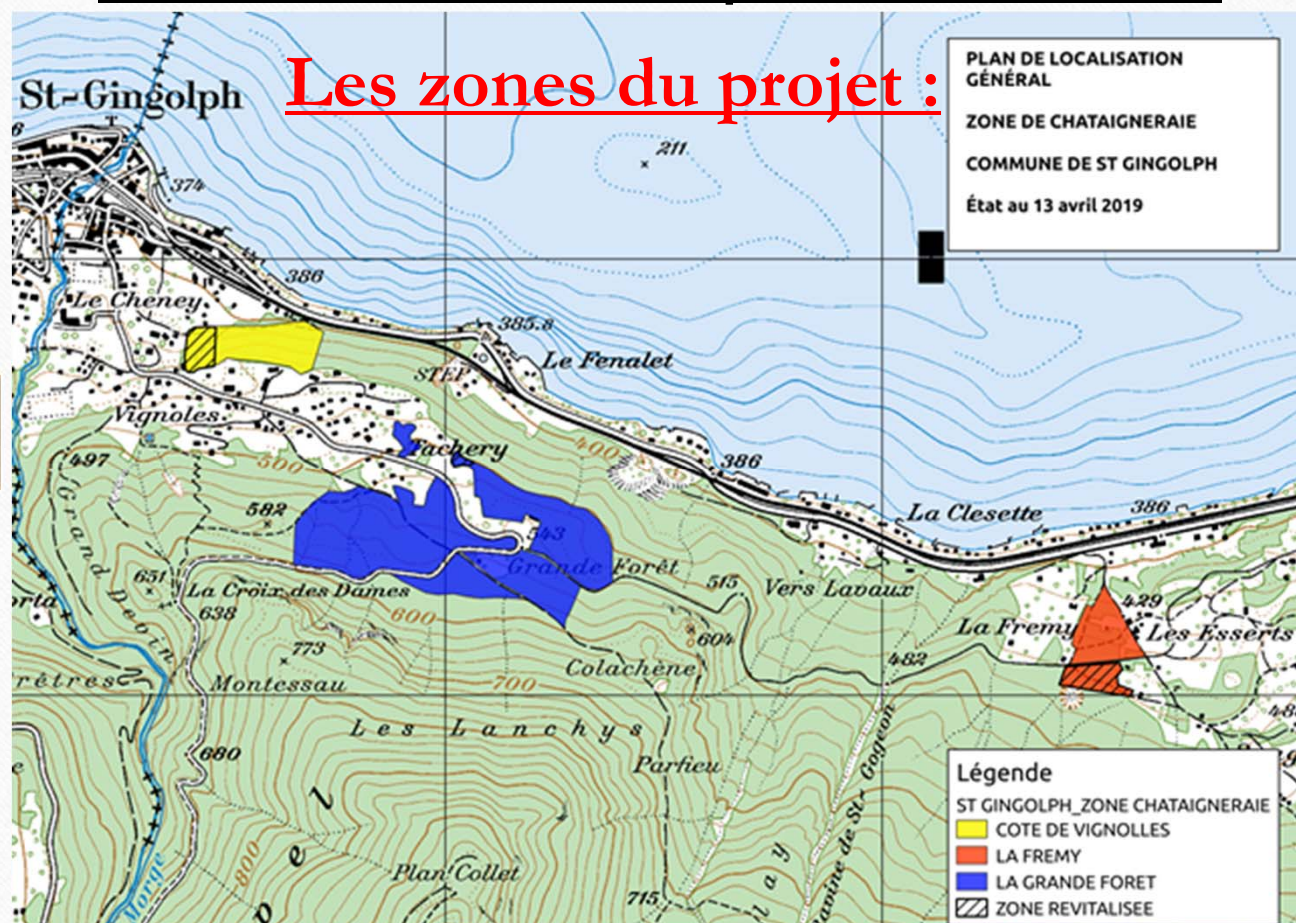
b) La promotion des valeurs paysagères culturelles traditionnelles.

c) L'entretien pérenne de la châtaigneraie.

Intégration des surfaces de la châtaigneraie au projet de réseau écologique agricole des communes de Port-Valais et St-Gingolph, en vigueur depuis 2016.

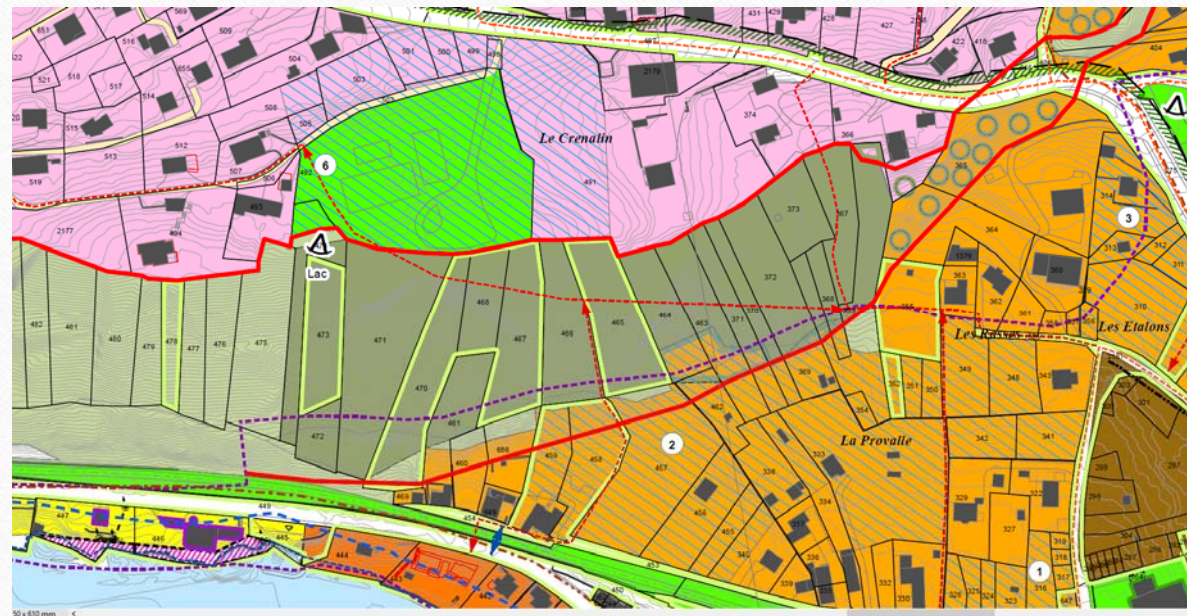


3. Réalisation et planification

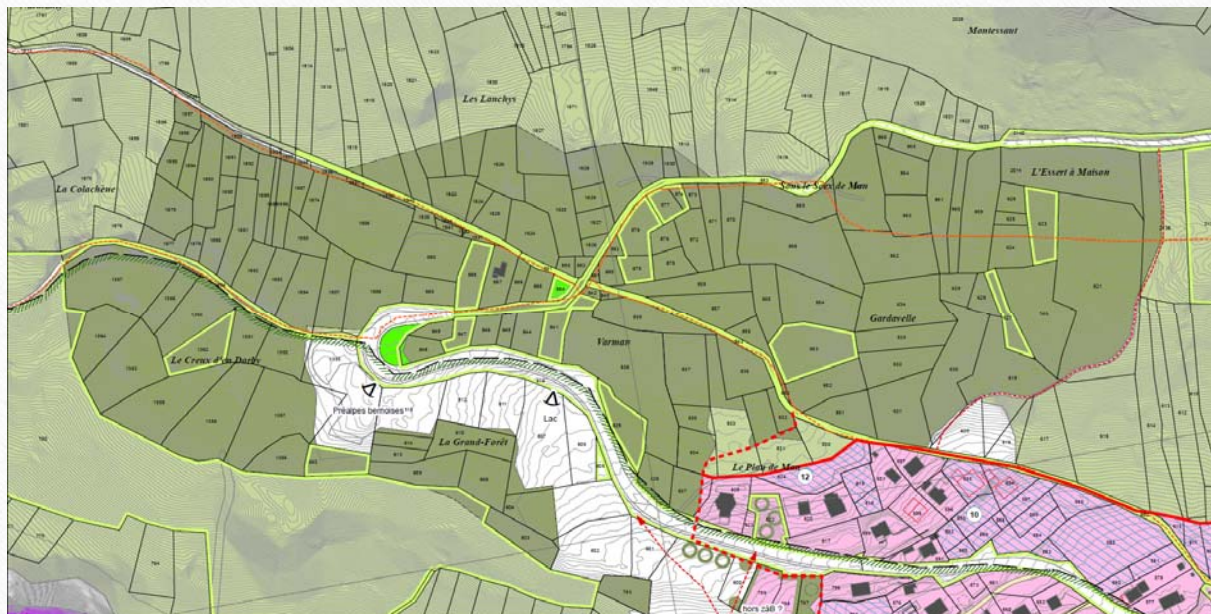


Le plan d'affectation des zones (PAZ) communal a été modifié afin d'y inscrire une zone adéquate et **unique en Valais**, conforme à l'étendue de la châtaigneraie.

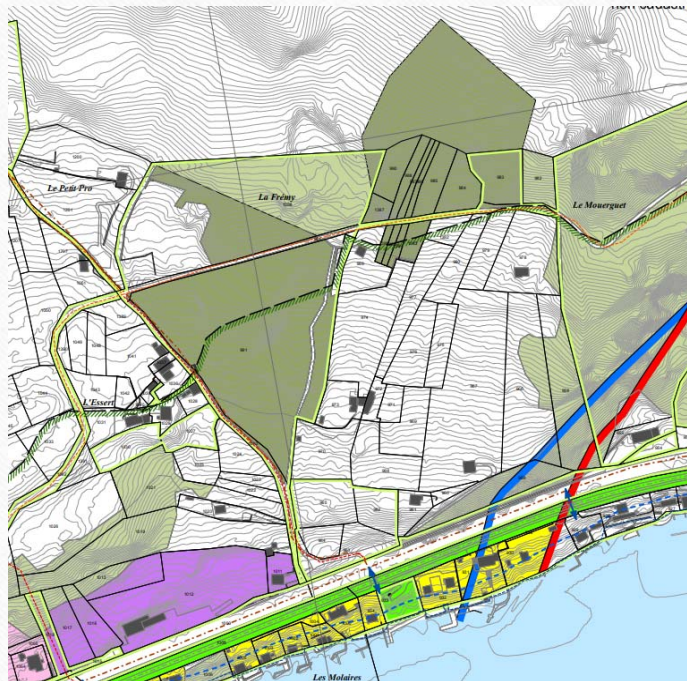
Les côtes de Vigneules – 7,4 ha



La Grande Forêt – 11,2 ha



La Frémy – 3,2 ha



3.1 Conservation « in situ » du patrimoine castanéicole

Les anciennes selves sont actuellement divisées en **178 parcelles** cadastrales d'une surface totale de **21 hectares**.

Elles réunissent **58 propriétaires** dont :

- La Commune de St-Gingolph pour **24'000 m²**
- La Bourgeoisie de St-Gingolph pour **41'000 m²**
- L'Etat du Valais pour **4'300 m²**
- De grands propriétaires pour **41'000 m²**
- Le solde de **100'000 m²** étant en mains privées de petits propriétaires.

Une convention liera les porteurs du projet et les propriétaires privés. Son modèle a été établi et adopté par les Conseils bourgeoisial et communal.

Le propriétaire privé reste propriétaire de la parcelle et s'engage à assurer l'entretien pour une durée minimale de 10 ans.

→ **Pas de libre accès à la récolte des châtaignes.**

Le propriétaire privé reste propriétaire de la parcelle mais veut se libérer de l'entretien futur.

→ **L'entretien est délégué à la Commune / Bourgeoisie pour une durée minimale de 20 ans et le propriétaire autorise le libre accès à la récolte de châtaignes sur sa parcelle.**

Le propriétaire souhaite céder la parcelle à la Commune ou à la Bourgeoisie.

→ **La parcelle devient publique et est entretenue par la Commune ou la Bourgeoisie.**

Ne souhaite pas participer au projet.



3.2 Planification

- La réalisation du projet est prévue sur 9 ans, soit de 2019 à 2027. Elle sera divisée en trois étapes de trois ans chacune :
- **2019 – 2021** : Etape de lancement du projet
- **2022 – 2024** : Etape d'approfondissement du projet
- **2025 – 2027** : Etape de finalisation du projet

Les trois grandes catégories de travaux, se déclinant dans les étapes de réalisation susmentionnées :

- | | | |
|----------|---------------------------------|--|
| 1 | Travaux de foresterie | 1.1 Mise en lumière de la Châtaigneraie
1.2 Création de layons d'accès / d'entretien
1.3 Mise en valeur des bois |
| 2 | Travaux d'inventaire | 2.1 Localisation des spécimens intéressants
2.2 Etude variétale
2.3 Monitoring biologique |
| 3 | Travaux de conservation | 3.1 Discussion et planification de mesures de plantation « in situ »
3.2 Prélèvement de greffons sur les arbres « souches »
3.3 Greffage et élevage en pépinière (2 à 3 ans)
3.4 Plantation « in situ » des jeunes plants (2000+100 spécimens/accessions)
3.5 Suivi et entretien (3 ans) |
| 4 | Travaux de vulgarisation | 4.1 Mise en valeur des données récoltées
4.2 Rédaction d'un ouvrage
4.3 Constitution d'un chemin didactique |
| 5 | Gestion du projet | 5.1 Coordination avec partenaires
5.2 Planification et suivi de l'avancement du projet
5.3 Relations publiques et information |

4. Budget

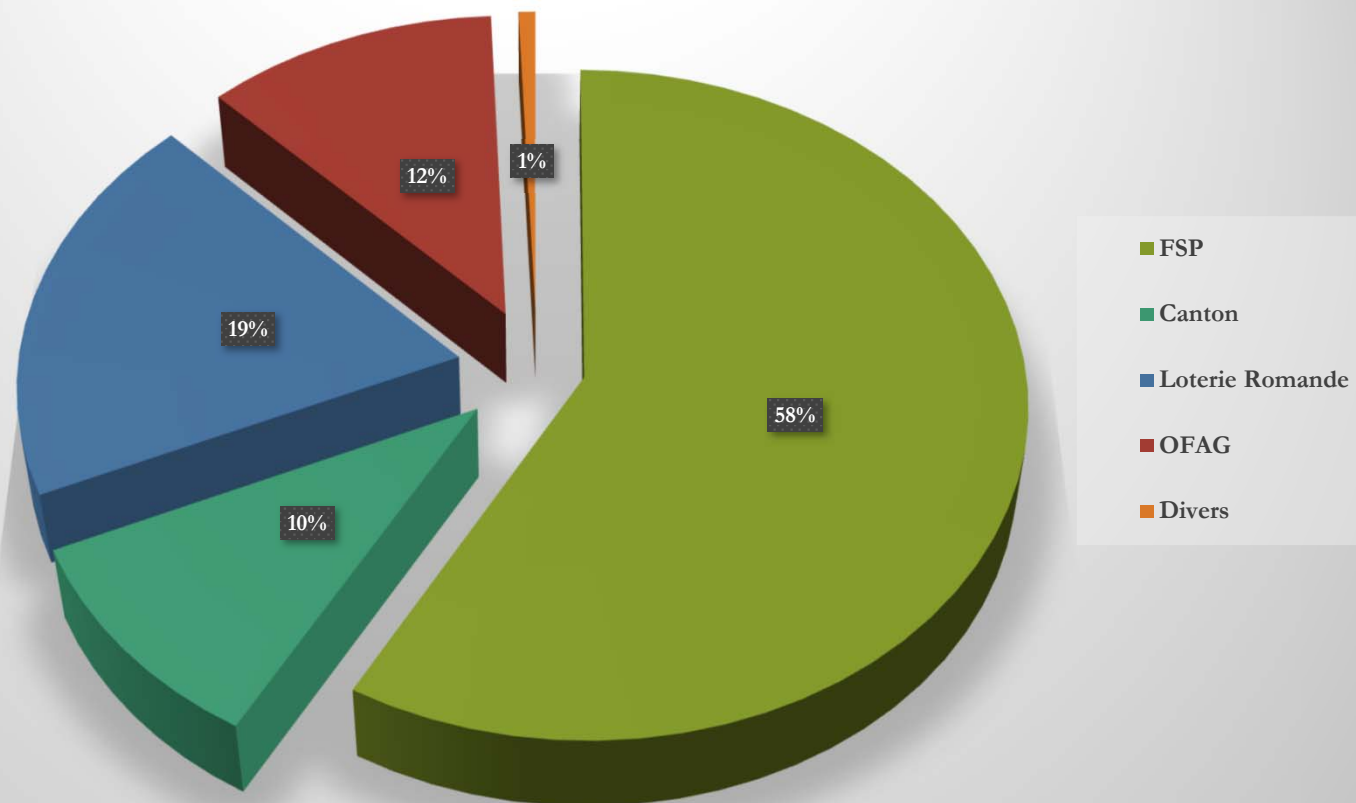
Le budget prévisionnel prévoit des dépenses totales de 2'178'000.- CHF sur 9 ans.

4.1 Financements acquis

Bourgeoisie de St Gingolph **108'960.- CHF** (travaux déjà réalisés)

Commune de St Gingolph **94'060.- CHF** **soit 54'060.-CHF**, (travaux déjà réalisés.) *venant s'ajouter aux coûts de de conception et rédaction, du projet, soit 40'000.- CHF (Travail bénévole : Relevé de la biodiversité, accueil et présentation du projet aux différents partenaires)*

Financement souhaité 1'975'000.-CHF



5. Conclusion

Ce projet s'inscrit pleinement dans la vision d'un **développement touristique doux** privilégié par la commune de St Gingolph.

Le sentier didactique mis en place dans le cadre du projet informera aussi sur les valeurs naturelles (biodiversité faunistique et floristique) liées à l'économie traditionnelle de la châtaigne.

Des interactions seront développées avec **le Musée et La Fête de la Châtaigne** pour faire connaître et vivre ce milieu.

La valorisation du fruit, des savoirs et savoir-faire liés seront également des atouts certains pour le rayonnement de la région qui se fera connaître comme **pôle de compétence** et réservoir de connaissances sur la **tradition castanéicole**.

Le projet proposé possède une **dimension paysagère considérable** qui l'ancre dans la **tradition helvétique du paysage**.

Il s'inscrit dans **une vision moderne du développement local et régional**, stimulé par la mise en lumière des valeurs naturelles et culturelles, comprises dans leurs évolutions historiques.

Le projet s'appuie sur **des volontés et énergies locales**, confortées par des compétences externes apportées par **des spécialistes et experts reconnus**.

Particularités de la châtaigneraie

Inspecteur forestier de l'arrondissement

Monsieur Nicolas Fournier

Partenariat du triage forestier

Garde forestier

Monsieur Gilles Delaloye



Questions ?